



ASSOCIATION DES RIVERAINS DU

LAC



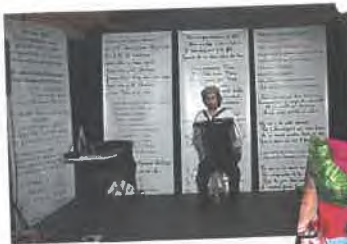
L'Assemblée Générale du 22 février, en présence du Maire, a évoqué les agréables souvenirs de la saison passée, en particulier la journée « surprise » qu'avait prévue Daniel Ferlet à Monestier du Percy et le compte-rendu par Christiane Guillet du parcours du Chemin de Compostelle.

Les dates des activités de l'été ont été fixées : le 25 avril visite du musée des Autocars, les balades du jeudi à partir du 10 juillet, la paëlla (concocté par J.P Bonardi) le 19 juillet et la journée conviviale du 4 août entre autres. Comme chaque été, c'est avec le même plaisir que nous nous retrouverons pour partager ces moments.

La saison 2014 a débuté par la journée « environnement », nettoyage des bords du lac avec les pêcheurs et la base nautique jusqu'à la route d'accès côté Saint-Théoffrey pour une meilleure visibilité et plus de sécurité près du pont de la Sièvre. La matinée s'est terminée agréablement par un repas à la base nautique après la plantation des fleurs, fournies par la mairie.



UN PRINTEMPS CHOLONGEARD



Julot, son accordéon et ses nanas



Chasse aux œufs

EN BREF

• Histoire d'eau...



Nous vous rappelons que vous devez communiquer votre index d'eau en mairie avant le 31 juillet 2014 (cf. règlement de l'eau). Vous pouvez le faire par mail à l'adresse accueil@mairiedecholonge.fr, ou à défaut par téléphone au 04 76 83 91 27.

• Estivités

Samedi 5 août

Chorale du Valbonnais

Jeudi 14 août

Spectacle équestre de la clé des champs « les fous de robin des bois », apéro concert avec le groupe Pitt Poule, suivi d'un bal avec DJ « BO Animation ».

Vendredi 15 août matin

Course d'orientation, puis repas partagé à midi avec des plats cuits au four du village.

Après-midi

Tournoi de Mølkky.

Samedi 16 août

Tournoi de tennis de Cholonge.

29, 30 et 31 août

Les Arts'Hachés, rassemblement ayant pour but de faire découvrir et partager l'art du jonglage.

Samedi 6 septembre

La Verticale du Grand Serre

21 septembre

La Matheysienne VTT



LE MOT DE L'ÉQUIPE

Après le silence de ce printemps, l'encourageant taux de participation de mars (aux élections municipales), le plébiscite flatteur de cette même journée, clôturé par un apéro inoubliable, nous allons essayer de ne pas être frappés d'amnésie et de défendre au mieux les intérêts de notre commune :

- En menant à bien les projets qui permettront d'améliorer la vie de notre commune, modestes par les moyens mais ambitieux par les attentes,

- En défendant, tel un Don Quichotte Matheysin, les intérêts de notre commune partout où ce sera nécessaire, même si cela peut paraître illusoire.

Ainsi, au sein de la nouvelle CCMPC2V et ses dotations ubuesques imposées par la loi, vous pourrez appréhender à travers quelques chiffres pour 44 communes la situation kafkaïenne dans laquelle nous nous trouvons : Un budget d'une dizaine de millions dont la moitié est reversée en dotation aux communes. A ce titre, Cholonge est « heureuse » de recevoir 5 198 € ! Alors qu'une commune voisine, d'importance sensiblement équivalente doit verser 3 632 € !! Dans le même temps, des communes comportant environs trois fois moins d'habitants peuvent percevoir plus de 250 000 € !!!

Ces attributions devraient être modifiées courant 2014. Espérons-le !

La notion de COMMUNAUTE sous entend un partage des charges ET des ressources. Aujourd'hui, certains partagent plus que d'autres...

L'équipe municipale

Si vous avez des idées, des photos, des articles... ils sont les bienvenus. Vous pouvez nous les déposer en mairie ou via internet à l'adresse suivante :

lecholongeard@hotmail.fr



CHOLONGE EN IMAGES



Chemin du four



Mare pédagogique



Fête des voisins aux Jossierands



Critérium du Dauphiné



L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Georges RUELLE
Maire

Président du CCAS
Membre de toutes les commissions



Françoise REY-JOLLY
1ère Adjointe
Adjointe aux travaux, urbanisme.



Bruno KRAMARCZEWSKI
2ème Adjoint
Adjoint aux finances, affaires scolaires, sport et culture.



Lionel COYRET



Pascal DAY



Patrick KAITANDJIAN



Raphaël MARRY



Mercedes PELLAFOL



Guy ROUX



Lydie VANDAMME



Claude ZUCCHETTI

COMMISSIONS

Commission voirie :
Lionel COYRET
Patrick KAITANDJIAN
Françoise REY-JOLLY
Pascal DAY

Commission environnement et agriculture :
Bruno KRAMARCZEWSKI
Claude ZUCCHETTI
Françoise REY-JOLLY
Pascal DAY
Guy ROUX

Commission finances :
Bruno KRAMARCZEWSKI
Raphaël MARRY
Françoise REY-JOLLY
Guy ROUX
Lydie VANDAMME

Commission communication :
Bruno KRAMARCZEWSKI
Guy ROUX
Lydie VANDAMME
Raphaël MARRY
Laurent LOISEAU

Commission urbanisme :
Patrick KAITANDJIAN
Bruno KRAMARCZEWSKI
Claude ZUCCHETTI
Françoise REY-JOLLY
Lydie VANDAMME

Commission gestion du personnel :
Patrick KAITANDJIAN
Françoise REY-JOLLY
Bruno KRAMARCZEWSKI
Mercedes PELLAFOL

CCAS

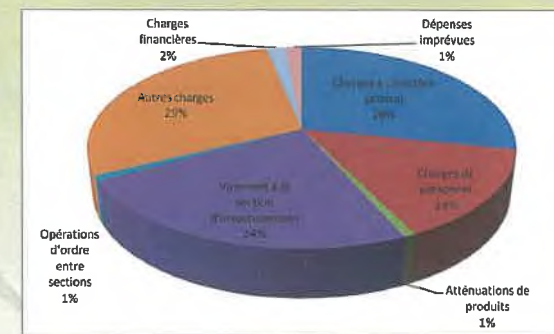
Président : Georges RUELLE
Membre (vice présidente) : Françoise REY-JOLLY
Membre : Raphaël MARRY
Membre : Mercedes PELLAFOL
Membre : Lydie VANDAMME
Membre : Guy ROUX



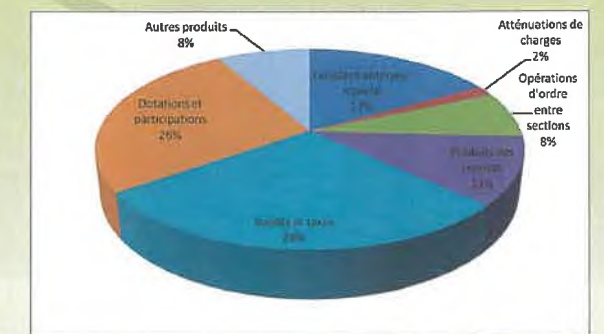
BUDGET 2014

Fonctionnement

Dépenses : 334 953 €

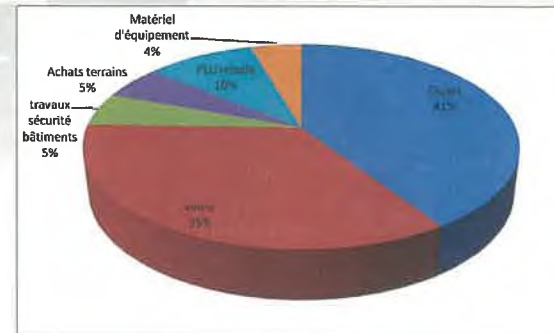


Recettes : 334 953 €

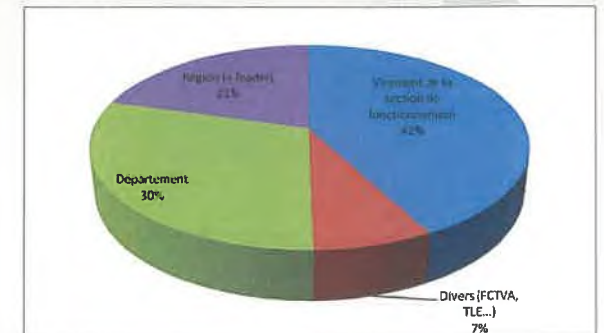


Investissements

Dépenses : 188 381 €



Recettes : 188 381 €



Le budget 2014, le premier de la nouvelle équipe municipale, s'inscrit dans la continuité des exercices précédents. Il traduit également la volonté affichée avant les élections municipales de mener une politique d'investissement ambitieuse dans ses intentions, tout en restant modeste (comme notre budget communal), car réaliste dans les moyens engagés.

A ce titre, dans une conjoncture difficile, le conseil municipal a eu la volonté de limiter au maximum l'effort fiscal supporté par les chongeards, en n'augmentant que légèrement les taux d'impositions. Cette hausse ne compensera que partiellement la baisse des dotations perçues, alors que dans le même temps la commune se

voit contrainte d'assumer de nouvelles charges (réforme des rythmes scolaires, SDIS...).

Malgré ce contexte difficile, 2014 devrait voir, entre autre, la finalisation du Plan Local d'Urbanisme, l'implantation des derniers moloks de tri, des travaux de voirie pour améliorer la circulation et la sécurité dans notre village. Nous pouvons déjà profiter du sentier du four et de la mare pédagogique à l'entrée du village.

Budgets annexes :

- CCAS : 2 550 €
- Eau et assainissement :
 - Exploitation : 46 152 €
 - Investissement : 32 457 €

REPRÉSENTATION EXTÉRIEURE

Communauté de communes de la Matheysine du Pays de Corps et des Vallées du Valbonnais (CCMPC2V)
Titulaire : Bruno KRAMARCZEWSKI
Suppléant : Patrick KAITANDJIAN

Syndicat Intercommunal du Regroupement Pédagogique de Laffrey (SIRPL)
Titulaire : Bruno KRAMARCZEWSKI
Titulaire : Mercédès PELLAFOL
Suppléant : Georges RUELLE
Suppléant : Françoise REY JOLLY

Syndicat Intercommunal d'Assainissement des Lacs de Laffrey et Petichet (SIALLP)
Titulaire : Georges RUELLE
Titulaire : Claude ZUCCHETTI
Suppléant : Françoise REY JOLLY
Suppléant : Guy ROUX

Syndicat des Energies du Département de l'Isère (SEDI)
Titulaire : Patrick KAITANDJIAN
Suppléant : Guy ROUX

Club Nautique de Chongeards
Lionel COYRET
Bruno KRAMARCZEWSKI

Association Foncière Pastorale
Lionel COYRET
Bruno KRAMARCZEWSKI
Françoise REY JOLLY
Guy ROUX

SACO comité Rivière Romanche
Titulaire : Claude ZUCCHETTI
Suppléant : Georges RUELLE

Syndicat Intercommunal GRESSE DRAC et leurs affluents (SIGREDA)
Titulaire : Claude ZUCCHETTI
Suppléant : Georges RUELLE



PROJET ETUDE DES ZONES HUMIDES : ÉCOLE DE LAFFREY

Trois classes de l'école de Laffrey ont participé, cette année, à une sensibilisation du respect de l'environnement, par l'étude des zones humides de Laffrey.

Grâce au financement d'EDF, l'association Drac Nature a pu intervenir à 9 reprises dans les classes pour animer des sorties à l'extérieur durant les différentes saisons et pour des animations à l'école afin d'étudier le cycle de l'eau, avec la maquette d'un bassin versant prêté par la Frapna. Enfin, les élèves ont réalisé de petites expériences pour comprendre la filtration et l'épuration de l'eau.

De l'automne au printemps, les élèves de 3 à 8 ans ont pu apprendre à reconnaître les végétaux qui poussent au bord du Lac



Mort, à découvrir la vie dans les roselières, l'étang ou le marais. La pluie et le brouillard de l'automne n'ont pas arrêté les scientifiques en herbe.



Des relevés de petites bêtes, leur identification grâce à des clés de détermination puis le dessin de celles-ci ont permis de sensibiliser les élèves par l'observation.



Au printemps, les élèves sont allés effectuer un relevé des crapauds dans les seaux enterrés, au bord

de la route du Sappey. Après leur avoir fait traverser la route, ils les ont relâchés dans le Lac Mort pour leur permettre de se reproduire et d'aller y déposer leurs œufs.



Le 17 juin, une grande rencontre a été organisée à la salle des fêtes de Laffrey afin de réunir les élèves de Laffrey et ceux des 4 classes de l'école de La Motte d'Aveillans pour qu'ils échangent au travers de jeux pédagogiques ou sportifs, d'un diaporama, d'observation de petites bêtes ou de végétaux sur les différences qu'ils ont pu relever entre l'étude des tourbières du Luitet et celles du Luitel !





HAIR CHOLONGE

Juin, la saison des foins, du fauchage, le début des moissons... l'apparition à cette époque de l'année, aux Josserands, d'une compagnie de débroussaillage, tonte, élagage et rafraîchissement en tout genre était donc naturelle.



Vous voulez blondir comme les blés, adopter les teintes rougeoyantes d'un coucher de soleil, à l'instar d'une confrérie à la mèche caractéristique apparue lors d'une soirée mémorable, un petit toilettage ou un ravalement d'envergure.... Installez vous confortablement dans votre fauteuil, l'hôtesse de l'Hair Valérie prendra soin de votre appareil capillaire.



Quelque soit vos envies, un numéro : 06 71 73 22 79 et Valérie se fera un plaisir d'y répondre chez vous ou dans son salon flambant neuf.

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 1er janvier 2014, les cartes nationales d'identité sont valables 15 ans (les cartes conservent une validité de 10 ans pour les personnes mineures lors de la délivrance de la carte). Les cartes délivrées à des personnes majeures après le 2 janvier 2004 ont automatiquement une durée de validité étendue de 5 ans. Ainsi, la carte d'une personne majeure au moment de la délivrance portant comme date de fin de validité le 23 avril 2014 sera en réalité valable jusqu'au 23 avril 2019.

Toutefois si vous vous rendez à l'étranger, certains pays pourrait vous refuser l'entrée sur leur territoire. De façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport, ... ou de renouveler votre CNI, l'état ayant assoupli la règle pour faire face à ce problème.

TONTE DE PPRINTEMPS

Avec l'arrivée du printemps, nous avons pu remarquer nos fenêtres, parterres (...habitantes) s'orner de leur plus beaux atours.

C'est avec plaisir, que nous pouvons jouir de cet embellissement et profiter lors de promenades bucoliques du fleurissement du village.

A ce titre, la commune remercie tous les habitants qui entretiennent spontanément (ou entretiendront) les espaces communs au-delà de leur terrain. Avec cet acte gracieux, ils contribuent à rendre le village plus attrayant.

COUPE DE PRINTEMPS (2)

Nous vous rappelons (arrêté portant l'obligation d'élaguer les haies bordant les chemins et voies publiques du 8/11/1977) que les haies bordant les chemins ou voies publiques situées sur tout le territoire de la commune doivent être élaguées par les propriétaires.



Les branches, arbres ou racines qui avancent seront coupés à l'aplomb des limites des voies communales. Les haies seront élaguées de manière que leur développement ne fasse aucune saillie sur ces voies.

A défaut, les opérations d'élagage seront exécutées par la commune aux frais du propriétaire.